

**DEMANDE DE DÉROGATION**

POUR  LA COUPE\*  L'ARRACHAGE\*  
 LA CUEILLETTE\*  L'ENLÈVEMENT\*

**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITE**

Nom et Prénom : .....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : ...La Planèze RD. 926.....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : ...Jean-Marc MIRAUD.....

Adresse : N° ..... Rue ..... Parc d'activités de Laurade.....

Commune ..... Saint-Etienne du Grès.....

Code postal ..... BP 22 13156 TARASCON CEDEX.....

Nature des activités : ....Construction, concession, travaux publics.....

Qualification : .....

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1 Gagea lutea Gagée jaune	~ 150 pieds fertiles	Les pieds fertiles ainsi que les bulbilles seront prélevés en période de floraison selon les modalités décrites dans le dossier joint.
B2 Lilium martagon Lis martagon	3 pieds	
B3		
B4		
B5		

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens  
 (2) préciser la partie de la plante récoltée

**C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPÉRATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude phytoécologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : ..Opération de sauvetage par translocation des spécimens présents dans l'emprise du chantier d'aménagement de la .... RD926 pour le contournement de Saint-Flour.....

Suite sur papier libre

**D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION**

Préciser la période : ...mars-avril 2018.....

ou la date : .....

**E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION \***

Arrachage ou enlèvement définitif  Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés : .....

Arrachage ou enlèvement temporaire  avec réimplantation sur place   
avec réimplantation différée

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation : .....

Les spécimens prélevés seront réimplantés au plus vite dans un secteur proche et favorable selon les modalités décrites dans le dossier joint

Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation : .....

Voir dossier joint

Suite sur papier libre

**EI. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÈVEMENT**

Préciser les techniques : Balissage préalable des stations puis récolte manuelle des bulbes et bulbilles

Suite sur papier libre

**F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \***

Formation initiale en biologie végétale  Préciser : Botaniste indépendant ou du Conservatoire Botanique National du Massif Central

Formation continue en biologie végétale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION**

Régions administratives : Auvergne-Rhône-Alpes

Départements : Cantal

Cantons : Saint-Flour

Communes : Saint-Flour, Coren, Andelat, Roffiac

**II. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Réimplantation des spécimens enlevés  Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Restauration et mise en défens d'un secteur favorable au Védernat  
Suivi sur 5 ans des populations déplacées

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....

Les comptes-rendus des opérations de translocation et du suivi des populations déplacées seront rédigés par les spécialistes en charge des opérations et transmis à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à .....  
le.....  
Votre signature 



N° 13 616\*01

**DEMANDE DE DÉROGATION**

POUR  LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT \*  
 LA DESTRUCTION \*  
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \*  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : .... La Planèze RD 926 .....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Jean-Marc MIRAUD .....

Adresse : N° ..... Rue ..... Parc d'activités de Laurade .....

Commune ..... Saint-Etienne du Grès .....

Code postal ..... BP 22 13158 TARASCON CEDEX .....

Nature des activités : ..... Construction, concession, travaux publics .....

Qualification : .....

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

	Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1	Voir tableau complet joint au dossier unique d'autorisation		
B2			
B3			
B4			
B5			

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Risques de dérangement et de mortalité résiduelle d'individus d'espèces protégées présents dans et à proximité immédiate de l'emprise du chantier d'aménagement de la RD926 pour le contournement de Saint-Flour, pêches de sauvegarde d'amphibiens et d'Écrevisse à pattes blanches  
 Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION**

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT \***

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés : .....

Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : Les amphibiens (larves et adultes) et les écrevisses seront placés séparément dans des seaux à couvercle. Tout le matériel sera préalablement désinfecté. Les individus seront relâchés au plus vite dans leur habitat d'accueil (amont du cours d'eau pour les écrevisses, bois à proximité pour les amphibiens adultes et mare à proximité pour les larves d'amphibiens).

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : Les individus éventuellement capturés seront relâchés immédiatement à proximité dans un habitat favorable (voir précisions dans le dossier)

- Capture manuelle  Capture au filet  Les amphibiens (larves et adultes) seront capturés de nuit à l'épuisette  
Capture avec épuisette  Pièges  Préciser : ... Les Ecrevisses seront capturées de nuit à la nasse et à la main  
Autres moyens de capture  Préciser : .....  
Utilisation de sources lumineuses  Préciser : ...Projecteur  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....  
Modalités de marquage des animaux (description et justification) : aucun marquage envisagé

Suite sur papier libre

### D2. DESTRUCTION \*

- Destruction des nids  Préciser : Plusieurs nids d'oiseaux protégés seront détruits, en dehors de la période de nidification (voir détail dans le dossier unique) ...  
Destruction des œufs  Préciser : .....  
Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser : .....  
Par pièges létaux  Préciser : .....  
Par capture et euthanasie  Préciser : .....  
Par armes de chasse  Préciser : .....  
Autres moyens de destruction  Préciser : .....

Suite sur papier libre

### D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE \*

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser : .....  
Utilisation d'animaux domestiques  Préciser : .....  
Utilisation de sources lumineuses  Préciser : Faible perturbation liée à l'éclairage du chantier en début et fin de journée de la période hivernale  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser : Perturbation durant le chantier liée aux mouvements et aux bruits des engins  
Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser : .....  
Utilisation d'armes de tir  Préciser : .....  
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : Déboisement et décapage des emprises hors période sensible permettant de les rendre défavorables à la faune, et d'éviter les risques de mortalité durant les travaux.

Suite sur papier libre

### E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \*

- Formation initiale en biologie animale  Préciser : Ecologues BE, spécialisés pour les pêches de sauvegarde, ingénieur écologue pour le suivi des travaux  
Formation continue en biologie animale  Préciser : .....  
Autre formation  Préciser : .....

### F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Février 2019 à décembre 2019  
ou la date : .....

### G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Auvergne-Rhône-Alpes  
Départements : Cantal  
Cantons : Saint-Flour  
Communes : Saint-Flour, Roffiac, Andelat, Coren

### H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \*

- Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires   
Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace   
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Voir dossier unique joint

Suite sur papier libre

### I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....

Les comptes rendus du suivi de chantier seront rédigés par les spécialistes en charge des opérations et transmis à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à .....  
le .....  
Votre signature



N° 13 614\*01

**DEMANDE DE DÉROGATION  
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION  
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :	.....
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	Société La Planèze RD926 groupe NGE.....
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	MIRAUD Jean-Marc.....
Adresse :	N° ..... Rue ... Parc d'activités de Laurade ; Saint-Etienne du Grès.....
	Commune ..... TARASCON.....
	Code postal ...13156.....
Nature des activités :	..Construction, concession, travaux publics.....
Qualification :	.....

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 Voir tableau joint dans le dossier unique de demande d'autorisation	
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : .....

Destruction d'habitats d'espèces protégées présents dans l'emprise du chantier d'aménagement de la RD926 pour le contournement de Saint-Etienne du Grès. Toutes les mesures prises pour minimiser l'impact de cette destruction sont détaillées dans le dossier unique de demande d'autorisation, rubrique "espèces protégées".

.....

.....

.....

.....

.....

Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \***

Destruction  Préciser : .. Les habitats seront détruits lors des premières phases de chantier au niveau de l'emprise de l'infrastructure : environ 47 ha.

Altération  Préciser : .. L'altération concerne principalement le dérangement durant les travaux de construction, puis aux abords de la route en exploitation. Il faut également considérer les risques de mortalité au niveau de la route, et l'altération (quoique modérée) de la fonctionnalité écologique du secteur.

Dégradation  Préciser : .. Aucune dégradation supplémentaire n'est à attendre sur les habitats, en plus des destructions liées à la construction de la nouvelle route.

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : .. Ingénieur, écologue chargé du suivi environnemental du chantier, écologues spécialisés pour le suivi post-implantation et le suivi des mesures compensatoires

Formation continue en biologie animale  Préciser : ..

Autre formation  Préciser : ..

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : .. Février 2018 à Décembre 2019. (à noter que les travaux les plus impactants seront réalisés en dehors des périodes sensibles pour les espèces protégées selon les modalités décrites dans le dossier joint)

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : .. Auvergne-Rhône-Alpes

Départements : .. Cantal

Cantons : .. Saint-Flour

Communes : .. Saint-Flour, Coren, Andelat, Roffiac

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures  Préciser : .. Différents dispositifs de réduction d'impact au niveau des ouvrages de franchissement ; voir dossier joint.

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : ..

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : ..

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : ..

Des comptes-rendus réguliers seront effectués durant les travaux par un écologue puis durant les premières années d'exploitation au niveau de l'infrastructure et des zones de compensation par les prestataires naturalistes désignés

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à .....  
le .....  
Votre signature

